



Brochure d'information

Octobre 2025



Où trouver de l'aide en Wallonie ?

Partie 1

Services d'aide et de soins en santé mentale

Partie 2

Services spécialisés dans l'accompagnement psychosocial
des personnes avec un parcours migratoire



AVIQ

Où trouver de l'aide en Wallonie ?	3
---	----------

Partie 1. Services d'aide et de soins en santé mentale

Services classés par ordre alphabétique

▪ Associations de Santé Intégrée (maisons médicales).....	4
▪ Centres de planning familial.....	5
▪ Centres de prévention du suicide.....	5
▪ Écoute téléphonique.....	5
▪ Équipes mobiles des réseaux en santé mentale.....	6
▪ Groupes d'entraide et lieux de liens.....	7
▪ Hôpitaux	7
▪ Psychologues conventionné·es.....	8
▪ Services de Santé Mentale.....	8
▪ Soins Psychiatriques pour Personnes séjournant A Domicile (SPAD).....	9
Sites Internet de référence.....	10

Partie 2. Services spécialisés dans l'accompagnement psychosocial des personnes avec un parcours migratoire

Santé mentale d'ici et d'ailleurs	12
En préambule.....	12
▪ Équipes spécialisées.....	13
▪ Interprétariat social.....	15
▪ Accompagnement sociojuridique	16
▪ Intégration sociale et/ou professionnelle	17
▪ Dispositifs de concertation entre professionnel·les.....	18
Ressources pour se former/s'informer/approfondir.....	20
Mémoires.....	24

Où trouver de l'aide en Wallonie ?

Dans le paysage de la santé mentale, l'offre de services s'est grandement diversifiée ces dernières années.

Aujourd'hui, personne n'est à l'abri de difficultés en santé mentale. Qu'elles soient passagères et légères ou qu'elles s'installent de manière plus longue et intense, ces difficultés peuvent rendre difficile voire impossible « ce qui semble aller de soi » : aller travailler, aller à l'école, faire une course, voir ses amis, partager un quotidien familial, ... Les raisons sont souvent multiples et il est parfois difficile d'identifier « la » cause : séparation, emploi précaire, deuil, difficultés relationnelles, mal-logement, trop grande charge familiale/professionnelle, fragilité personnelle, solitude ...

Alors pour faire face, heureusement nous avons des ressources ! Bien que réparties de façon inégales chez chacun·e d'entre nous, elles se trouvent **en nous et autour de nous**. Ces ressources sont variées, à l'image de ce qui détermine notre santé mentale : notre lieu de vie, nos relations sociales, notre entourage, notre vie professionnelle, scolaire, l'accès à la culture, aux soins de santé, ... Un cocktail singulier et propre à chacun·e pour (re)trouver son équilibre.

Parfois, ces ressources ne suffisent pas. Il est alors important de ne pas attendre que la situation se dégrade avant de solliciter de l'aide auprès de **ressources plus spécialisées**. Quand on a l'impression d'être dans une impasse, trouver l'aide qui nous correspond peut permettre de retrouver des perspectives, d'élargir son horizon et de repartir de l'avant.

Diversité des ressources au service de la santé mentale

Quand l'équilibre bascule et que les difficultés deviennent trop importantes, les services d'aide et de soins en santé mentale peuvent constituer ces ressources plus spécialisées, avec des soins dispensés par des professionnel·les tel·les que les psychologues et les psychiatres. Travaillant en équipe, ces professionnel·les s'entourent d'autres intervenant·es tel·les que des infirmier·ères, des éducateur·rices, des assistant·es sociaux·ales, des ergothérapeutes, des psychomotricien·nes ou des pair-aidant·es.

D'autres professionnel·les et services prêtent aussi une attention à la santé mentale des personnes qu'ils et elles accompagnent, et contribuent à la soutenir, sans pour autant se centrer exclusivement sur la santé mentale, comme les centres de planning familial ou les maisons médicales.

Des groupes d'entraide et des lieux de liens sont également constitués par des personnes qui partagent un même type de difficultés et qui, par l'écoute, le soutien, le partage et l'action, tentent non seulement d'y remédier, mais également de lutter contre l'isolement.

Aujourd'hui, c'est donc une diversité d'initiatives, de services et de professionnel·les qui participent à l'offre en santé mentale sur le territoire wallon.

Partie 1. Services d'aide et de soins en santé mentale

Cette brochure reprend des informations relatives aux professionnel·les et services d'aide agréés et subventionnés, totalement ou partiellement, par les pouvoirs publics ; l'offre privée n'y est pas reprise. En d'autres termes, les services renseignés concernent donc l'offre de santé mentale publique à destination des citoyen·nes, sur le territoire de la région wallonne.

- ✓ Cette brochure met l'accent sur les services d'aide directement accessibles aux citoyens pour les accompagner face aux difficultés de santé mentale, que celles-ci soient passagères, persistantes ou plus intenses. Elle ne couvre pas l'ensemble de l'offre en santé mentale, notamment les dispositifs plus spécialisés liés par exemple au logement ou à l'insertion socioprofessionnelle. Pour celles et ceux qui souhaitent explorer cette offre plus largement, des sites Internet de référence sont proposés.
- ✓ Les services sont classés par ordre alphabétique.
- ✓ Pour chaque service, les missions et modalités d'intervention sont décrites de façon succincte. Pour plus d'informations, un lien vers une page Internet plus complète est fourni.
- ✓ Dans la mesure du possible, des indications concernant le tarif des consultations sont données pour chaque service. Par ailleurs, **il reste important de s'informer auprès de sa mutualité car des remboursements complémentaires pour les soins psychologiques peuvent être octroyés ; le montant total des remboursements éligibles sur une année varie d'une mutualité à l'autre.**

Associations de Santé Intégrée - ASI (maisons médicales)

Les Associations de Santé Intégrée (ASI) sont composées d'équipes pluridisciplinaires où le patient·e peut y rencontrer une diversité de professionnel·les de la santé et du social : un·e médecin généraliste, un·e infirmier·ère, un·e kinésithérapeute, un·e assistant·e sociale, etc. De nombreuses ASI comptent également un·e psychologue dans leur équipe. En plus des consultations médicales, paramédicales et psychologiques, ces structures proposent une information médicale et sociale ainsi que des activités de prévention et d'éducation à la santé.

Les ASI fonctionnent au « forfait » (dans ce cas, c'est la mutuelle du·de la patient·e qui verse chaque mois un montant fixe à la maison médicale) ou à l'acte (dans ce cas, c'est le·la patient·e qui paie chaque consultation dont le prix est fixé par l'INAMI).

Dans le langage courant, la plupart des ASI se nomment « maisons médicales ». Cependant, toutes les structures dénommées « maisons médicales » ne sont pas pour autant des ASI, ces dernières nécessitant une reconnaissance comme telles par un agrément de l'AVIQ.

→ Pour trouver la liste des Associations de Santé Intégrée agréées en Wallonie, [cliquez ici](#).

Centres de planning familial

Les centres de planning familial proposent un accompagnement et un soutien aux personnes ayant des difficultés qui relèvent de leur sphère relationnelle, familiale, conjugale et/ou sexuelle. L'accueil est gratuit. Les consultations sont payantes : soit le·la prestataire de santé est conventionné·e et le prix est fixé par l'INAMI, soit il·elle ne l'est pas et fixe lui-même le montant de ses consultations. Dans tous les cas, les centres de planning familial attachent une importance à ce que les difficultés financières ne soient pas un obstacle à la consultation.

→ Pour trouver un centre de planning familial : www.monplanningfamilial.be/

Centre de prévention du suicide

L'ASBL Un pass dans l'impasse est reconnue comme centre de revalidation dédié à la prise en charge du suicide. Le centre est un lieu de soutien et d'accompagnement pour les personnes ayant des idées suicidaires, les personnes ayant déjà fait des tentatives de suicide ainsi que pour l'entourage des personnes suicidaires et les personnes endeuillées. Les consultations sont facturées au ticket modérateur (2,24 €) et sont gratuites pour les Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (B.I.M.).

Le centre propose un accompagnement psychologique et social personnalisé au sein de 10 antennes de consultation en Wallonie et à Bruxelles. L'ASBL propose également des formations et déploie un réseau de sentinelles destiné à identifier précocement les personnes ayant des idées suicidaires, et à déclencher des alertes afin de leur offrir l'aide adaptée à leurs besoins.

→ Toutes les infos sur <https://un-pass.be/> - Email : prevention.suicide@un-pass.be Tel. : [081/777.150](tel:081777150)

→ Une ligne d'écoute gratuite s'adresse plus spécifiquement aux indépendant·es et entrepreneur·euses qui font face à des difficultés psychologiques : [0800/300.25](tel:080030025)

Écoute téléphonique

Les lignes d'écoute téléphonique assurent une écoute discrète et attentive et peuvent aider à trouver des débuts de solution, dans l'anonymat.

Le **numéro d'appel 107** de Télé-accueil répond à tous types de demande, sans cibler une problématique spécifique. Le numéro est gratuit et accessible 24h/24h.

Le **numéro d'appel 103** est le numéro d'Ecoute-Enfant, service gratuit et anonyme qui répond aux questions des enfants et des adolescent·es qui éprouvent le besoin de parler ou de se confier parce qu'ils·elles ne se sentent pas bien, vivent des choses difficiles, sont isolé·es ou se sentent en danger... Écoute-enfant s'adresse également à toute personne qui se questionne

ou s'inquiète pour elle-même ou pour autrui, dès lors qu'un enfant est concerné. Le numéro est accessible de 10 heures à 24 heures.

Équipes mobiles en santé mentale

Les équipes mobiles sont des équipes multidisciplinaires (psychiatres, psychologues, assistant·es sociaux·les, éducateur·rices) qui réalisent leurs missions sur le lieu de vie du·de la patient·e.

Les équipes mobiles des réseaux en santé mentale

◆ Les équipes destinées aux adultes

Il existe deux types d'équipes mobiles pour adultes :

- une équipe pour les personnes en crise qui connaissent des problèmes de santé mentale dits « aigus » ;
- une équipe pour les personnes qui ne sont pas en crise et qui ont besoin d'être accompagnées sur un plus long terme.

Ces équipes dispensent des soins de santé mentale sur demande, dans l'environnement du·de la patient·e. L'intervention se réalise en collaboration avec les autres personnes/professionnel·les concerné·es. Dans une équipe comme dans l'autre, les professionnel·les aident les patient·es à développer ou à activer leur réseau de soutien. L'appel peut être fait par la personne elle-même, par un·e proche ou par un·e professionnel·le.

◆ Les équipes destinées aux enfants et adolescent·es

Les équipes sont flexibles, mobiles, multidisciplinaires et varient en fonction des besoins de l'enfant, de l'adolescent·e ou de son entourage. Les équipes s'adressent principalement :

- aux enfants et adolescent·es en situation de crise qui nécessitent des soins urgents, intensifs et mobiles ;
 - aux enfants et adolescent·es issu·es de groupes particulièrement vulnérables, difficiles à atteindre, ainsi qu'aux jeunes avec une problématique psychiatrique qui sont sous le coup d'une décision de justice
- Pour contacter l'équipe mobile la plus proche, consultez [le site Internet du réseau en santé mentale de votre territoire.](#)

Groupes d'entraide et lieux de liens

→ Groupes d'entraide

Ces groupes sont constitués par des personnes qui partagent un même type de difficultés et qui, par l'écoute, le soutien, le partage et l'action, tentent d'y remédier. Outre l'entraide, certains groupes dispensent des modules de psychoéducation consacrés à des problématiques de santé mentale en particulier (bipolarité, entente de voix, troubles alimentaires, etc).

Les groupes d'entraide rassemblent d'une part, les personnes directement concernées par une problématique de santé mentale et, d'autre part, les proches et familles.

- La fédération francophone indépendante des associations de patient·es et de proches (LUSS ASBL), répertorie sur son site Internet les groupes d'entraide actifs en Wallonie et/ou à Bruxelles. Plus d'infos en [cliquant ici](#).
- L'association de familles, ami·es et proches de personnes vivant avec un trouble psychique, Similes, liste les groupes de parole pour les proches en Wallonie. Plus d'informations en [cliquant ici](#).

→ Lieux de liens

Depuis plusieurs années, des lieux de liens voient le jour et constituent un soutien à l'offre de soins existante. S'il n'existe actuellement pas de définition officielle ni consensuelle pour définir ces lieux en Wallonie, ces derniers se caractérisent souvent par : une attention soutenue portée à l'accueil, des activités centrées sur le lien social, ainsi que des activités communautaires avec une approche participative. De par leur ancrage dans un quartier et un réseau de services et d'associations, ces initiatives permettent de lutter contre la solitude, favorisent l'inclusion sociale ainsi que l'entraide.

- Il n'existe actuellement aucun répertoire officiel recensant ces lieux en Wallonie. Cependant, il est utile de se renseigner sur leur existence auprès des services d'aide locaux existants ou à contacter le réseau local en santé mentale proche de chez vous (voir [répertoires locaux de services renseignés en pages 11 et 12](#)).

Hôpitaux

Lorsque les difficultés psychologiques deviennent trop importantes et impactent fortement le quotidien, une hospitalisation peut s'avérer nécessaire. Les enfants et les adultes peuvent faire appel au **service psychiatrique d'un hôpital général ou à un hôpital psychiatrique**. Ces services offrent des soins psychiatriques urgents et non urgents, en hospitalisation complète ou de jour.

- Le SPF Santé Publique propose une cartographie des hôpitaux généraux, psychiatriques et universitaires en Belgique. Plus d'informations [en cliquant ici](#).

Psychologues conventionné·es

Afin de faciliter l'accès aux soins psychologiques, l'[INAMI](#) octroie le remboursement de consultations auprès de psychologues et orthopédagogues clinicien·nes conventionné·es.

Ces soins psychologiques de première ligne s'adressent aux enfants, aux adolescent·es et aux adultes. Ceux-ci visent à soulager rapidement les symptômes, et à renforcer la résilience et l'autosoin des personnes et communautés. La convention INAMI régissant les soins psychologiques prévoit le financement de trois types de soins spécifiques :

- Les « **interventions communautaires** » : celles-ci ont lieu dans une organisation (école, entreprise, club de foot, etc). Ces interventions sont gratuites et les participant·es ont la possibilité d'y prendre part de façon anonyme. Le nombre de séances n'est pas limité.
- Le « **soutien psychologique de première ligne** » (séances individuelles ou de groupe) : ce type de soutien est gratuit jusqu'à 24 ans. Au-delà de 24 ans, les consultations individuelles sont facturées au prix de 11 euros/séance (max. 8 à 10 séances/an) et de 4 euros pour les personnes Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM). Concernant les séances en groupe, celles-ci sont facturées au prix de 2,5 €/séance et sont illimitées (autant que nécessaire). La première séance est toujours gratuite.
- Le « **traitement psychologique de première ligne** » (en individuel ou en groupe) : ces soins vont au-delà du renforcement de la résilience, lorsque l'état de santé mentale le nécessite. Ce type de soins est gratuit jusqu'à 24 ans. Au-delà de 24 ans, le nombre de séances individuelles/an est de maximum 20, au prix de 11€/séance et 4 euros pour les personnes Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM). Le nombre de séances en groupe n'est pas limité. La première séance est toujours gratuite.

→ Vous trouverez des informations plus complètes ainsi que les coordonnées d'un·e psychologue conventionné·e via le site Internet dédié aux soins psychologiques conventionnés : www.parlonsen.be (INAMI).

Services de Santé Mentale (SSM)

Les services de santé mentale sont des services ambulatoires ouverts à tous·tes. L'équipe pluridisciplinaire (travailleur·euse social·e, psychologue, (pédo)psychiatre, logopède, psychomotricien·ne, ...) accompagne les personnes présentant des difficultés psycho-sociales ou psychologiques ou des troubles psychiatriques.

Certains SSM ont développé des initiatives spécifiques pour certains publics (personnes âgées, personnes souffrant d'assuétudes, exilées, etc). D'autres développent un club thérapeutique, lieu d'accueil et d'activités collectif.

Les consultations psychologiques sont dispensées au prix de 13,19 euros/séance (art.581 du CWASS et 1797 du CRWASS). Les difficultés financières ne doivent cependant pas être un obstacle à la consultation.

→ Pour trouver les coordonnées d'un SSM, [cliquez ici](#).

Services Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile (SPAD)

Les Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile (SPAD) ont pour mission essentielle d'assurer la coordination des soins pour les patient·es psychiatriques séjournant au domicile, en apportant soutien et collaboration aux services généralistes de soins à domicile.

Les missions des SPAD sont :

- **la sensibilisation** des services de soins à domicile et de la première ligne en leur apportant des connaissances spécialisées sur la santé mentale et la maladie mentale ;
- **la coordination** entre les acteurs de terrain autour de la problématique et des besoins du / de la patient·e ;
- **l'accompagnement** ses professionnel·les de la première ligne face à des situations professionnelles complexes avec les patients ;
- **le soutien** de l'usager·ère en situation d'isolement extrême, afin d'activer et de mettre en place un réseau nécessaire de professionnel·les.

Qui peut faire appel ?

- Des professionnel·les de première ligne confronté·es à des difficultés de prise en charge avec des patients psychiatriques ;
- des adultes présentant une maladie mentale, qui ne sont pas (ou plus) hospitalisés et qui nécessitent une aide adaptée à domicile.

→ Plus d'informations sur les SPAD via la [page web de l'AVIQ](#) et la [page web de la Fédération des Initiatives d'Habitations Protégées](#).

Sites Internet de référence

Si vous souhaitez explorer l'ensemble de l'offre disponible en Wallonie, vous trouverez davantage d'information via deux sites Internet de référence :

❖ **Le site Internet** trouverdusoutien.be (AVIQ)

Ce site Internet développé par l'AVIQ propose des ressources pour vous aider à prendre soin de vous et à trouver du soutien, et vous permet de trouver des contacts et coordonnées utiles concernant les services d'aide actifs en Wallonie.

❖ **Les plates-formes de concertation en santé mentale**

Les plates-formes de concertation en santé mentale, agréées par l'AVIQ, ont pour missions d'identifier l'offre et les besoins en santé mentale sur leur territoire, soutenir l'amélioration de la qualité des soins en santé mentale, favoriser le partage des pratiques entre les acteurs du domaine de la santé mentale et organiser la fonction de médiation en santé mentale.

Une grande partie d'entre elles ont rédigé un répertoire des services locaux disponibles sur leur territoire ; répertoires dont vous pouvez prendre connaissance en consultant le tableau ci-après.

Territoire couvert	Plate-forme de concertation en santé mentale
Brabant wallon	Plate-forme de concertation en santé mentale du Brabant wallon • Répertoire : www.plateformesantementalebw.be/repertoire/
Province du Hainaut	Plate-forme de concertation en santé mentale des régions du Centre et de Charleroi • Répertoire : www.pfrcc.be/notre-repertoire/ Plate-forme picarde de concertation en santé mentale • Répertoire : www.pfpcsm.be/repertoire/
Province de Liège	www.plateformepsylux.be/
Province de Luxembourg	www.plateformepsylux.be/ • Répertoire : www.plateformepsylux.be/ou-sadresser/
Province de Namur	Plate-forme namuroise de concertation en santé mentale • Répertoire : www.pfnscsm.be/repertoire/

❖ Les réseaux en santé mentale

Les réseaux en santé mentale (14 réseaux actifs en Wallonie) vous permettront de mieux connaître l'offre locale concernant les services d'aide et de soins en santé mentale actifs sur un territoire. Il existe d'une part des réseaux destinés au public « adulte », d'autre part des réseaux destinés aux « enfants-adolescent·es ».

Bien que tous les réseaux ne dressent pas systématiquement un répertoire des services d'aide disponibles localement, de nombreux réseaux en fournissent. Ces répertoires locaux sont une précieuse ressource pour découvrir des structures d'aide variées, qu'il s'agisse de trouver un hôpital, un Service de Santé Mentale, une équipe de soins à domicile, des soins psychologiques de première ligne, un groupe d'entraide, mais aussi un logement, des initiatives visant l'insertion socioprofessionnelle, du volontariat, etc.

→ Pour consulter ces répertoires locaux, nous vous invitons à visiter les sites Internet dédiés :

Territoire couvert	Réseaux « adultes »	Réseaux « enfants-ados »
Brabant wallon	https://reseau107bw.be/	http://www.archipelbw.be/
Hainaut Occidental (Mons-Tournai)	https://www.reseaupartenaires107.be/	https://www.rheseau.be/
Région du Centre (Charleroi)	https://www.reseaumosaïque.be/	https://www.rheseau.be/
Région de Liège - Huy -Waremme	https://www.psy107liege.be/	https://realism0-18.be/
Région de l'Est (Verviers)	https://www.resme.be/fr/reseau-sante-mentale-de-l-est.html	https://realism0-18.be/
Province du Luxembourg	https://www.reseau-proxirelux.be/	https://matilda-lux.be/
Région de Namur	https://www.reseausantenamur.be/	https://www.reseau-sante-kirikou.be/

Partie 2. Services d'aide spécialisés dans l'accompagnement psychosocial des personnes avec un parcours migratoire

Éditée à l'occasion de l'édition 2025 de la Semaine de la Santé Mentale intitulée « Santé mentale d'ici et d'ailleurs », cette seconde partie de brochure vise à mettre en lumière les accompagnements destinés aux personnes avec un parcours migratoire confrontées à des difficultés psychologiques.

Santé mentale d'ici et d'ailleurs

La santé mentale est un voyage, façonné par nos histoires, nos héritages culturels et nos expériences de vie. Un ensemble unique de ressources, nourries à la fois par ce que chacun·e d'entre nous porte en lui, par les liens que nous tissons avec les autres mais aussi par la possibilité que nous avons de prendre part à la vie sociale, économique, culturelle voire politique.

Nous mobilisons ces ressources pour faire face aux difficultés de la vie, et dans le meilleur des cas, ces ressources sont suffisantes. Mais les obstacles à une santé mentale « équilibrée » peuvent être multiples et diversifiés, relevant à la fois de facteurs individuels mais aussi collectifs, sociétaux et organisationnels.

Pour les personnes qui s'inscrivent dans ce que l'on appelle communément « un parcours migratoire », ces ressources viendront parfois à manquer ou ne trouveront pas toujours la possibilité de se déployer. Alors, quand l'équilibre entre les contraintes et les ressources bascule et/ou que des événements traumatiques surviennent, des difficultés psychologiques peuvent surgir, fragilisant ainsi la santé mentale de celles et ceux qui y sont confronté·es. Ces difficultés peuvent surgir à différents moments : à l'entame du parcours migratoire, pendant celui-ci, à l'arrivée dans le pays d'accueil ou encore, bien plus tard. Ces difficultés peuvent être passagères ou s'installer dans le temps, se manifester de façon légère à modérée ou, au contraire, être intenses.

Face au parcours migratoire, toutes et tous ne seront pas égaux·es. Selon les ressources singulières de chacun·e, le parcours de vie, les motifs de la migration, les conditions d'accueil dans le pays mais également le trajet migratoire en tant que tel, la migration aura des effets plus ou moins importants sur la vie psychique et sociale des personnes migrantes.

Des effets qu'il ne faudrait pas réduire à de la « perte », du « déficit » ou du « manque ». Car au-delà des contraintes liées au parcours migratoire et des répercussions sur la santé mentale, ce sont aussi d'innombrables ressources qui sont mobilisées *bon gré mal gré* par les personnes tout au long de leur parcours, et bien au-delà. Dès lors, envisager l'accompagnement psychosocial et les personnes « aidées », c'est aussi percevoir les lieux de soins comme des lieux de rencontre et de créativité où se croisent des représentations culturelles multiples à propos de la santé, de la maladie, de la famille ou encore, de la parentalité. Lieux offrant à la

fois des défis aux professionnel·les et aux personnes qui y cheminent, mais aussi de réelles opportunités pour penser les accompagnements.

C'est avec cette vision que nous vous invitons à prendre connaissance des services d'aide spécialisés dans l'accompagnement psychosocial des personnes avec un parcours migratoire, actifs sur le territoire wallon.

En préambule

Dans cette section, il est fait usage de différents termes et acronymes lors de la description des services destinés aux personnes avec un parcours migratoire : personnes étrangères, mineurs étrangers non accompagnés, demandeur·euses de protection internationale, etc.

Ces différences s'expliquent tantôt par les missions et objectifs des services présentés, leur identité et leur histoire, tantôt par le statut sociojuridique des personnes migrantes ; statut qui peut varier selon la catégorie administrative à laquelle elles appartiennent lors de leur arrivée en Belgique (regroupement familial, demande de protection internationale, etc). Chaque terme est aussi la résultante et le reflet des différentes représentations sociales, cliniques voire politiques à l'égard des personnes migrantes dans notre société.

Parce que les personnes migrantes ne constituent pas un groupe homogène, et par souci de concerner le plus grand nombre de personnes qui vivent la migration, nous avons opté pour l'emploi des termes suivants au sein de la brochure : **« personne avec un parcours migratoire »**. Ces termes désignent **toute personne qui vit ou a vécu la migration, quel que soit son statut sociojuridique et le chemin parcouru depuis son départ**.

Équipes spécialisées

Il est important de rappeler que les services d'aide « généralistes » mentionnés [dans la partie 1 de cette brochure](#) sont habilités à répondre à une demande de soutien, d'accompagnement ou de suivi thérapeutique pour toute personne, en ce compris les personnes avec un parcours migratoire.

Sans pour autant être reconnues comme équipes spécialisées, certaines de ces équipes « généralistes » ont développé une sensibilité et des compétences particulières au bénéfice de l'accompagnement des personnes avec un parcours migratoire ; et ce en raison, par exemple, de leur proximité géographique avec un centre d'accueil pour demandeur·euses de protection internationale. Pour identifier ces services, il est utile de se renseigner auprès du réseau en santé mentale de sa région (voir [les répertoires locaux de services renseignés en pages 11 et 12](#)).

En Wallonie, plusieurs services d'aide et de soins ont historiquement été amenés à accompagner des personnes avec un parcours migratoire. Leurs équipes ont progressivement développé une approche et des compétences plus spécifiques. Les personnes avec un parcours migratoire ont parfois été exposées à des événements traumatiques dans leur pays d'origine ou durant leur exil, et nécessitent dès lors des soins de santé mentale qui impliquent d'avoir des connaissances sur la clinique du trauma et de l'exil, sur le Droit des Etrangers ou encore, de travailler en réseau avec des interprètes.

Les accompagnements et les consultations psychologiques proposés par ces services sont gratuits.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de ces équipes spécialisées actives sur le territoire wallon.

Province du Hainaut

Santé en Exil – Initiative spécifique du Service de Santé Mentale Filambule	Avenue du Centenaire, 75 6061 Montignies-sur-Sambre	Tél. : 071/10.86.10 secretariat@SSM6061.be
Espace sémaphore ASBL	Chaussée du Roeulx, 387 7000 Mons	Tél. : 0499/99.39.79 coordination@espace-semaphore.be

Province de Liège

Dispositif Tabane - Initiative spécifique du Service de Santé Mentale Club André Baillon/Tabane ASBL	Rue Saint Léonard, 510 4000 Liège	Tél. : 04/228.14.40 Tabane@tabane.be
Espace 28 ASBL	Rue de la colline, 18 4800 Verviers	Tél. : 087/34.10.53 info@espace28.be
Service de Santé Mentale de Verviers	Rue de Dinant, 20 4800 Verviers	Tél. : 087/22.16.45 info@ssmverviers.be
Centre d'accompagnement rapproché pour demandeurs d'asile – CARDA Uniquement pour les Demandeurs de Protection Internationale (DPI)	Rue de Velroux, 140 4460 à Grâce-Hollogne	Tél. : 04/232.31.70 centre.carda@croix-rouge.be

Savoir-être ASBL Uniquement pour les Demandeurs de Protection Internationale (DPI)	Rue des Vennes, 43 4020 Liège	Tél. : 04/341.01.80 info@savoiretre.be
RÉPERTOIRE des ressources liégeoises à destination des jeunes en contexte d'exil --> à télécharger ici. Répertoire réalisé par le CRIPEL, le CRVI et REALiSM (1 ^{ère} éd.: juin 2025).		

Provinces du Luxembourg

CINL Centre des Immigrés Namur - Luxembourg	Avenue Herbofin, 16B 6800 Libramont	Tél. : 061/29.25.18 coordination1@cinl.be
--	--	---

Province de Namur

Clinique de l'Exil – Initiative spécifique du Service de Santé Mentale provincial de Namur	Rue Martine Bourtonbourt,2 5000 Namur	Tél. : 081/77.68.19 clinique.exil@province.namur.be
---	--	---

Interprétariat social

Lorsque les personnes ne parlent pas la langue du pays d'accueil, il est parfois nécessaire de faire appel à un·e interprète pour faciliter et améliorer l'accompagnement psychosocial. Pour ce faire, les intervenant·es peuvent compter sur le travail d'interprètes qualifié·es, habilité·s à intervenir dans le champ psychomédicosocial.

Pour les professionnel·les des institutions publiques et les services sociaux

→ **Le Service wallon d'interprétariat en milieu social (SÉTISw ASBL)**

→ *En face à face/par téléphone/par visioconférence*

Composé d'une équipe de 34 interprètes en 23 langues, le SÉTISw ASBL est un service d'interprétariat en milieu social agréé et actif en Région wallonne. L'interprétariat en milieu social est une activité d'utilité sociale permettant la compréhension entre les intervenants de première ligne et leurs bénéficiaires.

Le SÉTISw réalise également, de sa propre initiative ou par le biais de partenariats, des traductions multilingues d'intérêt général (exemples : brochures relatives aux mesures sanitaires liées à la covid-19, guide informatif sur le bail locatif wallon, etc).

Afin de faciliter le recours à l'interprétariat, les prestations sont facturées à coût modéré ou sont gratuites dans le cadre du « parcours d'intégration » (agrément wallon).

Contact :

SÉTISw ASBL

Boulevard de Merckem 13-15 à 5000 Namur

Tél. : 081/46 81 70

info@setisw.be

Pour les médecins généralistes, maisons médicales, centres FEDASIL et psychologues conventionnés-es

→ **Le Service d'interprétariat du SPF Santé Publique**

→ *Par visioconférence*

Développée par le SPF Santé Publique, la plateforme Intercult rend possible l'interprétariat à distance (visioconférence).

Plus d'informations via le site Internet du SPF Santé Publique, [en cliquant ici](#).

Pour les professionnel·les des hôpitaux généraux et psychiatriques

→ **Le Service d'interprétariat et de médiation interculturelle du SPF Santé Publique**

→ *En face à face/par visioconférence*

Le Service de médiation interculturelle est actif au sein des structures hospitalières. Par ce biais, un·e patient·e de langue étrangère ou d'origine étrangère peut bénéficier d'une assistance linguistique mais également d'une médiation interculturelle.

Plus d'informations via le site Internet du SPF Santé Publique, [en cliquant ici](#).

Accompagnement sociojuridique

Pour les personnes avec un parcours migratoire, les problématiques sociales et juridiques telles que l'accès au logement, la scolarité, l'insertion socioprofessionnelle ou encore, la situation administrative, peuvent nécessiter un accompagnement en tant que tel. Parce que naviguer dans un nouvel environnement sociojuridique et trouver réponse à des préoccupations majeures de la vie quotidienne est un déterminant de santé mentale

important, il est parfois nécessaire de faire appel à des services qui proposent ce type d'accompagnement.

Vous trouverez ci-dessous la liste des équipes spécialisées dans l'accompagnement sociojuridique des personnes étrangères ou d'origine étrangère, actives sur le territoire wallon.

CINL	Namur/Luxembourg	www.cinl.be
Espace 28 ASBL	Verviers	www.espace28.be
Espace Sémaphore	Mons	coordination@espace-semaphore.be
Aide aux Personnes Déplacées ASBL	Liège/Namur/Braine-le-Comte	www.aideauxpersonnesdeplacees.be
Cap Migrants ASBL	Liège	www.capmigrants.be
Point d'appui ASBL	Liège	www.pointdappui.be
Accueil et promotion immigrés ASBL	Charleroi	www.apicharleroi.be
SAE Nouveau Saint-Servais	Namur	www.nouveausaintservais-sae.be

Intégration sociale et/ou professionnelle

Afin de soutenir sa politique d'accueil et d'intégration, la Wallonie agréé 8 Centres Régionaux d'Intégration (CRI) répartis sur le territoire wallon.

Les CRI ont pour mission de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, en menant des actions permettant l'égalité de droit, de fait, de genre et de chances, afin de promouvoir une participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique de notre société ([leurs missions précises sont définies par l'article 153 du CWASS](#)). Ces actions sont menées à travers la mobilisation d'un large réseau d'acteurs. Parmi leurs missions principales, citons la mise en œuvre du parcours d'intégration¹ (obligatoire pour les personnes « primo-arrivantes ») et l'insertion socioprofessionnelle. Les CRI publient également des brochures d'information et autres supports à destination des personnes migrantes et des professionnel·les qui les accompagnent.

Vous trouverez ci-dessous la liste des CRI agréés en Wallonie.

¹ En Wallonie, [le parcours d'intégration](#) est obligatoire pour les personnes dites "primo-arrivantes". Il s'agit d'une catégorie administrative et juridique définie par le Moniteur belge : "on entend par "primo-arrivants", les personnes étrangères qui séjournent en Belgique depuis moins de trois ans et qui disposent d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens de l'un des Etats membres de l'Union européenne, de l'espace économique Européen, de la Suisse et des membres de leur famille" (in [article 150, CWASS](#)).

ASBL Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur-CAI	Namur	081 73 71 76 www.cainamur.be
ASBL Centre Régional d'Action Interculturelle de la Région du Centre - Ce.R.A.I.C.	La Louvière	064 23 86 56 www.ceraic.be
Centre Interculturel de Mons et du Borinage-CIMB	Mons	065 61 18 50 www.cimb.be
ASBL Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon – CRIBW	Nivelles	067 33 15 69 www.cribw.be
ASBL Centre Régional d'Intégration de Charleroi-CRIC	Charleroi	071 20 98 60 www.cricharleroi.be
ASBL Centre Régional d'Intégration de la province du Luxembourg-CRILUX	Libramont - Chevigny	061 21 22 07 www.crilux.be
ASBL Centre Régional d'Intégration pour les Personnes Etrangères ou d'origine étrangère de Liège-CRIPEL	Liège	04 220 01 20 www.cripel.be
ASBL Centre Régional de Verviers pour l'Intégration-CRVI	Verviers	087 35 35 20 www.crvl.be

Dispositifs de concertation entre professionnel·les

Afin de favoriser l'amélioration continue des pratiques et coordonner les actions des professionnel·les, différents dispositifs sont déployés en Wallonie.

▪ Concertation wallonne « Exil et Santé mentale »

Coordonnée par le CRéSaM ASBL, la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » a comme objectif principal de renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes avec un parcours migratoire, établies sur le territoire wallon.

La Concertation wallonne est composée d'équipes multidisciplinaires œuvrant sur le territoire wallon, et spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial. Les principales missions de la Concertation sont :

- le soutien aux équipes wallonnes spécialisées dans l'accompagnement psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère, qui font face à de nombreux défis dans leur pratique (spécificité des situations rencontrées, réorientations, collaborations inter-institutionnelles, etc.) ;
- la contribution à une vue d'ensemble de la santé mentale et des prises en charge des exilés via un Observatoire.

Contact : Claire Bivort (coordination) - CRéSaM asbl : c.bivort@cresam.be

- **Concertation wallonne des acteurs en charge des MENA et des ex-MENA**

La Concertation wallonne des acteurs en charge des MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés) et des ex-MENA est coordonnée par la Fondation Joseph DENAMUR. Elle rassemble une centaine d'acteurs divers, membres ou observateurs, au sein de groupes de travail relatifs à l'autonomie, au regroupement familial ou encore, à la santé mentale. Les travaux qu'elle mène s'intéressent particulièrement à la transition des MENA vers l'âge de la majorité, et les difficultés que cette mise en autonomie suscite.

Contact : Sophie Hubert (coordination) - Fondation Joseph de Namur
sophie.hubert@fjdn.be

- **Observatoire wallon de l'Intégration ASBL**

En tant que service d'appui et de concertation des Centres Régionaux d'Intégration (CRI), les missions de l'Observatoire relèvent de l'appui méthodologique, de la concertation et de la formation des professionnel·les œuvrant à l'intégration des personnes étrangères en Wallonie. L'Observatoire de l'intégration formule également des recommandations à l'attention des autorités politiques et administratives, des institutions et organisations du secteur public et privé.

Contact : www.observatoireintegration.be

- **Plate-forme "Mineurs en exil"**

La Plate-forme "Mineurs en exil" est une plate-forme nationale bilingue, composée de 55 organisations membres et observateurs. Créée en 1999, elle vise à coordonner les actions des professionnel·les travaillant avec les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) et les mineurs accompagnés de leurs parents mais en séjour précaire ou irrégulier.

Contact : mineursenexil@sdj.be

Ressources pour se former/s'informer/approfondir

L'accompagnement psychosocial des personnes avec un parcours migratoire invite à développer des pratiques de terrain dynamiques. L'évolution des politiques d'accueil, des cadres administratifs et juridiques, mais aussi l'actualité géopolitique internationale, suscitent des questionnements et invitent les professionnel·les du champ psychomédicosocial à une mise à jour régulière de leurs connaissances ainsi qu'à une réflexion continue sur leurs pratiques de terrain.

Vous trouverez ici des ressources variées sur la thématique de la santé mentale et des migrations. Celles-ci ne sont pas exhaustives et sont le fruit d'une sélection opérée sur la base du réseau d'expertises développé par le CRéSaM ASBL. Conformément aux objectifs de cette brochure, nous avons privilégié le partage et la mise en lumière de ressources wallonnes.

Du côté du CRéSaM

Au fil des ans et des projets qu'elle a consacrés à la thématique de la santé mentale et des migrations, le CRéSaM a pu capitaliser une expertise que l'ASBL met au service des professionnel·les actif·ves sur le territoire wallon, sous différents formats.

- [Une page Internet](#) sur la thématique de la santé mentale et de l'exil, offrant de multiples ressources aux professionnel·les de terrain (formations, brochures, outils pédagogiques, rapports de recherche, etc).
- **Formations sur mesure.** En collaboration avec les équipes wallonnes spécialisées, le CRéSaM est disponible pour répondre aux demandes de formation émanant des professionnel·les de terrain, des responsables administratifs et politiques.

Contact : Claire Bivort (Responsable de projets) - CRéSaM asbl : c.bivort@cresam.be

- **Recueil d'expertises et d'expériences de terrain** - « [De l'exil à l'avenir](#) » (2023, CRéSaM & Fédération des CPAS).

Réalisé grâce au cofinancement de l'Union européenne, cet ouvrage reprend des analyses et témoignages de professionnel·les œuvrant quotidiennement dans l'accompagnement psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère. Les différents articles proposés entendent donner une place aux difficultés que peuvent rencontrer les professionnel·les en contact avec ce public mais surtout offrir des pistes de réflexion et des clés de compréhension pour un accompagnement qui rend toute leur dignité aux personnes exilées.

L'ouvrage peut être commandé gratuitement auprès de la Fédération des CPAS ou téléchargé ici (PDF) : <https://www.uvcw.be/publications/120>

- **Boîte-à-outils** - "Réseaux sociaux et accompagnement des Mineurs Etrangers Accompagnés (MEA) et Non Accompagnés (MENA) en centre d'accueil : pourquoi et comment accompagner les jeunes dans leurs usages des écrans ? " (CRéSaM)

Réalisée par le CRéSaM et financée par Fédasil, la boîte-à-outils est destinée aux professionnel·les de terrain désireux et désireuses de travailler la thématique des réseaux sociaux avec les jeunes MENA/MEA dans les centres d'accueil. Cet outil est le fruit de rencontres avec les professionnel·les de terrain et d'animations avec les jeunes au sein des centres d'accueil.

La [boîte-à-outils](#) et les [fiches d'activités](#) sont téléchargeables gratuitement (PDF).

- **E-learning** – « NOMAD » : une série de capsules pédagogiques dédiées à la scolarité des jeunes migrant·es

Réalisées grâce au soutien de la Loterie nationale et de la Fédération Wallonie Bruxelles, NOMAD est une série de capsules pédagogiques à l'usage des professionnel·les de l'accompagnement scolaire. NOMAD propose une exploration de quelques concepts ethnopsychiatriques fondamentaux intervenant dans la scolarité des mineurs en situation d'exil.

- [Les discriminations ethno-raciales](#), Interview de Rachid Bathoum, socio-économiste/chercheur, spécialiste des discriminations ethnoraciales ;
- [Le décentrage culturel](#), Interview de Ramaris Zapatta, psychologue clinicienne et coordinatrice du dispositif « Santé en exil » (Bruxelles) ;
- [La résilience](#), Interview de Solène Thiry, assistante sociale/formatrice scolaire, Université de Paix.

- **Webinaire** – « Transmigrants, migrants en transit, réfugiés en errance » (29/06/2021)

[Webinaire](#) organisé par le CRéSaM le 29 juin 2021, dans le cadre du dispositif Interreg AB Réfugié Social et grâce au soutien du Fonds Européen du Développement Régional.

- **Webinaire** – « Travailler avec un interprète : la place et le vécu émotionnel de l'interprète dans la construction du lien thérapeutique » (23/02/2021)

La fonction, le rôle et la position du traducteur/interprète occupent une place particulière dans le dialogue thérapeutique propre à la clinique de l'exil. Quelles implications suggère l'intervention de ces passeurs de mots, passeurs de maux, dans le contexte d'un récit relayé ? Comment construire les conditions d'une collaboration soutenance et constructive ?

[Webinaire](#) organisé dans le cadre du dispositif Interreg - AB Réfugié Social grâce au soutien Fonds Européen du Développement Régional.

- **Interview** - Avec Altay Manço : « Parcours d'exil et insertion à l'emploi » (13/10/2023)

Entretien avec Altay Manço, Docteur en psychologie et Directeur scientifique de l'IRFAM (Institut de Recherche, Formation, et Action sur les Migrations) sur les politiques d'intégration, dans le cadre de l'édition 2023 de la Semaine de la Santé Mentale.

À regarder sur la chaîne Youtube du CRéSaM [en cliquant ici](#).

- **Podcasts** - « La régulation émotionnelle des MENA face aux violences en ligne et hors ligne » (CRéSaM & Action Médias Jeunes, 2024).

Quatre épisodes [à écouter ici](#).

- **Recueil** - Compilation d'expériences et d'activités collectives en matière sociale, sanitaire, culturelle, éducative et citoyenne à destination des réfugiés, demandeurs de protection internationale et MENA (CRéSaM SBL, 2022).

À télécharger [en cliquant ici](#).

- **Recherche**. BENBELLAT, I., « Les hommes diaphanes. Exil et migrations homosexuelles africaines » (2022).

Ce travail d'enquête interroge l'histoire et la genèse des trajectoires diaphanes. En étudiant les obstacles et les risques ciblés auxquels sont régulièrement confrontés les migrants homosexuels dans leur pays d'origine, durant leur trajet d'exil mais également dans leur pays d'accueil, les résultats mettent en lumière les effets et les conséquences du continuum de violence(s), caractéristique des parcours de ce public. L'enquête se penche sur les stratégies d'adaptation et d'évitement mobilisées par ces hommes.

Le rapport est téléchargeable [en cliquant ici](#).

- **Recherche**. HEZUKURI, Ch., « Migrants et accessibilité aux soins en santé mentale : besoins, ressources et obstacles. Comment améliorer l'accessibilité aux soins en santé mentale pour le public migrant en Région wallonne ? » (2017).

Le rapport est téléchargeable [en cliquant ici](#).

- **Recherche**. CLEMENT, V., BIVORT, C., « Les ressources mobilisées par les MENA en cas de souffrance psychique » (2019).

Cette recherche exploratoire présente le cadre juridique dans lequel les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) vivent en Belgique, pour ensuite s'intéresser de plus près aux ressources mobilisées par les MENA durant leur parcours migratoire, et celles qu'ils mobilisent pour faire face aux souffrances psychiques.

Le rapport est téléchargeable [en cliquant ici](#).

Autres ressources en Wallonie

- L' [I.R.F.A.M.](#) (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations) est un organisme d'éducation permanente au service des professionnel·les de l'action sociale, de l'éducation, du développement culturel et économique.
Outre la formation, l'IRFAM réalise des études et publications sur des sujets variés tels que l'insertion professionnelle des personnes migrantes, la scolarité, l'approche interculturelle, etc.
- L'[Observatoire wallon de l'Intégration](#), outre sa mission d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration (CRI), est un acteur de formation, de recherches et de prospective politique

en matière d'intégration des personnes étrangères en Région wallonne. Il s'adresse aux professionnel·les de terrain ainsi qu'aux responsables administratifs et politiques.

- [Cultures&Santé ASBL](#) est une association active en promotion de la santé, en éducation permanente et cohésion sociale. L'association est active en Belgique francophone et propose de nombreux outils pédagogiques et documentaires pour les professionnel·les de terrain qui souhaitent explorer, avec leur public, une question en lien avec la santé, en ce compris la santé mentale et les questions liées à l'exil.

Mémoires

- [Mémoire](#) « Pour une prise en compte de la santé mentale des personnes exilées » par la Concertation wallonne « Exil et santé mentale » - CRéSaM » (2024).

Les recommandations sont le fruit du travail d'analyse mené par la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » qui réunit les équipes wallonnes spécialisées dans l'accompagnement psychothérapeutique et psychosocial des personnes exilées. Cette clinique « de l'exil », façonnée par ses patient-es, donne à voir aux professionnel-les de l'aide et des soins les écueils des politiques migratoires, d'accueil et d'intégration.

- [Mémoire](#) de la Concertation wallonne des acteur·rices en charge des Mineurs Etrangers Non Accompagnés et ex-MENA (2024).

La Concertation wallonne des acteur·rices en charge des MENA et ex-MENA a effectué un travail d'analyse et recensé les principales difficultés que peuvent rencontrer les MENA et ex-MENA, et qui mettent à mal leur résilience et leur capacité à grandir dans de bonnes conditions. Des recommandations sont adressées aux différents niveaux de pouvoir (Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles, Etat fédéral) à propos du soutien et de la protection spécifiques nécessaires pour ce public.

- [Mémoire](#) de l'Observatoire de l'Intégration « Mémoire pour l'intégration des personnes étrangères » (2024).

Dans le cadre des élections 2024 aux niveaux communal, régional, communautaire, fédéral et européen (2024), à partir d'un travail mené avec le secteur de l'intégration en Région wallonne, l'Observatoire de l'Intégration a formulé des recommandations afin de favoriser une meilleure intégration des personnes étrangères et d'origine étrangères, et relever ainsi les défis actuels et à venir.

Cette brochure a été réalisée dans le cadre de la Semaine de la Santé Mentale en Wallonie | Octobre 2025 | CRéSaM ASBL

Celle-ci est téléchargeable sur www.cresam.be/offre-en-sante-mentale/

Contact

Centre de Référence en Santé Mentale, CRéSaM ASBL

Email : cresam@cresam.be - Site web : www.cresam.be

Tel. : 081/25.31.40